DIAL 3631

EL SALVADOR - Bukele annonce une dictature

El Faro

lundi 17 octobre 2022, mis en ligne par Dial

La rédaction d'El Faro, média en ligne du Salvador, dénonce depuis plusieurs années les dérives autoritaires du président Nayib Bukele, élu en 2019. Dans cet éditorial publié le 23 septembre 2022, elle tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme alors que tous les voyants sont au rouge.

La seule chose qui sépare aujourd'hui Bukele du statut de dictateur est sa réélection inconstitutionnelle, qu'il a déjà annoncée. Actuellement c'est un président constitutionnel, bien que l'exercice de sa charge ne le soit déjà plus.

Ce qui est prévisible n'annule pas la gravité de ce qu'a annoncé Nayib Bukele : tenter de se faire élire à nouveau. Non seulement parce qu'il s'agit d'une violation de la Constitution et des lois du Salvador, mais parce que le régime a déjà éliminé tous les contrepouvoirs qui permettaient que cette Constitution et les lois soient respectées.

« Que le peuple décide », disent les porte-voix de la supercherie, avec à leur tête le vice-président Félix Ulloa – qui a passé la moitié de sa vie à défendre l'interdiction constitutionnelle à la réélection jusqu'à ce que, par opportunisme, il en modifie l'interprétation juridique. Mais la Constitution et l'État de droit ne sont pas des questions de populisme ni de propagande nourries par l'argent des contribuables. Sans le respect de la Constitution, sans responsabilité gouvernementale, sans pluralité, sans séparation des pouvoirs, sans indépendance judiciaire, et sous la répression, il n'y a pas non plus d'élections libres ni de démocratie.

Bukele et sa groupe ont, dès le début, ourdi un plan complet pour en finir avec notre démocratie. Leur plan dictatorial consistait, comme c'est toujours le cas, à faire main basse sur toutes les institutions de l'État et à concentrer le pouvoir, à fermer la porte à toute dissension, à tout contrôle de l'exercice public et à toute possibilité d'alternance.

Leur méthode pour maintenir leur popularité jusqu'à ce qu'ils arrivent à leurs fins a été la propagande qui a fonctionné mieux que presque personne ne l'avait imaginé. Mais chaque étape de ce démantèlement s'est déroulée en public, avec la complaisance et la complicité de chefs d'entreprise corrompus, de juges corrompus, de fonctionnaires corrompus, de policiers corrompus, de militaires corrompus et de citoyens confortablement installés dans le silence.

La première étape importante est celle du 9 février 2020, peu avant la pandémie, quand un Nayib Bukele en plein délire prend d'assaut l'Assemblée, avec l'aide de l'armée, menaçant de la dissoudre si elle n'approuvait pas un prêt destiné à acheter des équipements de sécurité. Notre éditorial de cette semaine-là tirait déjà l'alarme quant à la voie funeste sur laquelle Bukele engageait le pays. Sous le titre « Comportement de dictateur » (Maneras de Dictador), il considérait cet épisode comme le moment de plus grande faiblesse de notre démocratie de ces trois dernières décennies. Seule la communauté internationale freina cette tentative de coup d'État. Ce n'était que le début de la conspiration de Bukele.

La pandémie lui a permis de tenter un autre coup : désobéir aux résolutions de la Cour suprême de justice et limiter les libertés des citoyens sans respect pour les procédures légales ; il a vérifié ainsi qu'il pouvait violer toutes les lois qu'il souhaitait sans aucune conséquence.

Son contrôle sur la population a été compensé par l'octroi de vivres et d'argent aux familles à faibles revenus, ce qui a accru sa popularité. Ces colis alimentaires ont fait aussi partie du plan de pillage de l'État, avec des achats d'aliments à des prix surévalués aux amis du président et la vente de ces colis sur le marché noir par le directeur des centres pénitentiaires et de sa famille.

Les journalistes de notre rédaction et d'autres médias avons aussi informé du pillage systématique des fonds publics et de la corruption rampante. Le ministre de la santé, Francisco Alabí, a acheté du matériel à des membres de sa famille et le ministre de l'agriculture, Pablo Anliker, a détourné des millions issus des fonds publics. Le scandale a été tel que même la Commission internationale contre l'impunité au Salvador (CICIES), discrète alliée de Bukele, s'est vue dans l'obligation d'ouvrir douze dossiers pour corruption qu'elle a transmis au parquet. Menacé par ces institutions d'État qu'il ne contrôlait pas encore, Bukele a envoyé la police pour empêcher l'accès des auditeurs aux ministères mis en accusation et a expulsé l'éphémère commission de l'Organisation des États américains (OEA). Si la pandémie avait permis de tester la loyauté des policiers et de l'armée, ces faits permirent de la confirmer.

Une année plus tard le président a supprimé les fonds du budget destinés par la loi aux mairies, si qui lui a permis de contrôler si telles ou telles municipalités auraient ou non des ressources. Les colis alimentaires ont commencé à être distribués par les candidats affiliés à son parti, Nouvelles Idées.

L'obtention de la majorité aux législatives lui a permis de frapper le pouvoir judiciaire : le nouveau groupe parlementaire de Nouvelles idées a siégé pour la première fois à l'assemblée le 1er mai 2021 et fait table rase de ce qui restait des restes de l'institutionnalité lors de la première session législative. Ses premières actions ont été de voter des décrets rédigés au Palais présidentiel sans en avoir connaissance ni avoir besoin de les connaître. La majorité bukéliste a destitué le procureur avant d'en imposer un qui soit loyal à Bukele ; elle a destitué les magistrats du Tribunal constitutionnel et imposé ses propres magistrats, sans respecter les procédures légales. Malgré l'illégalité de ces actes, les magistrats imposés se sont installés dans les bureaux de la Cour, accompagnés par des agents de la Police nationale civile (PNC). Le lendemain matin, la résidence du président destitué de la Cour suprême était encerclée par patrouilles de police et ce dernier, sous la menace, envoya alors sa démission de la charge dont il avait été dépossédé par un coup législatif. La brutalité bukéliste a prévalu sur la loi.

El Faro a publié un éditorial intitulé « C'est ainsi que meurt la République » (Así muere la República), dans lequel nous signalions que nous avions atteint un point encore plus bas pour notre vie démocratique que le simulacre de coup d'État contre le Congrès. Nous écrivions déjà alors « Comme le font les groupes du crime organisé, le régime instauré par Bukele n'est même plus assujetti par les limites fixés par la loi à l'exercice du pouvoir public : il se place désormais au-dessus du cadre juridique. Il incarne la loi et sa police l'impose. Par la force. Que sa fraction législative ait commencé à légiférer en fonction de ses intérêts est purement formel, c'est la façade d'un nouveau régime. Même sans ces nouvelles normes, l'État de droit n'existe déjà plus aujourd'hui au Salvador ».

Personne n'a été surpris que le nouveau Tribunal constitutionnel, quelques mois plus tard, émette sa première résolution donnant son aval à la réélection, confirmée ensuite par le Tribunal suprême électoral.

L'illusionnisme continuait à fonctionner : la nouvelle Assemblée a installé des commissions de chasse aux sorcières contre tout critique ou opposant, dont les sessions étaient retransmises à la télévision, dans le seul but d'humilier les interpelés et de renforcer la propagande selon laquelle Bukele est arrivé au pouvoir pour punir ceux qui, avant qu'il n'arrive, avaient causé du tort au peuple. Les députés sont allés jusqu'à l'absurdité de convoquer le recteur de l'Université centroaméricaine José Simeón Cañas (UCA) pour « enquête » afin de savoir si l'université jésuite n'était pas une organisation de façade.

Tandis que le cirque continuait son spectacle, Bukele et son groupe ont verrouillé le contrôle de tout l'appareil d'État et l'accès à l'information publique. La destitution du procureur a permis de démanteler

l'unité spécialisée qui enquêtait sur les cas de corruption de son gouvernement. L'espionnage, la filature et le harcèlement contre ses détracteurs se sont renforcés au cours de cette période, avec l'aide loyale de la PNC et de l'armée, et grâce à de puissants outils informatiques comme Pegasus.

Est venue ensuite l'opération frauduleuse du Bitcoin au cours de laquelle des entreprises privées, comme Chivo, ont été créées avec des fonds publics et le président Bukele, durant ses nuits d'insomnie, affirmait qu'il avait acheté des millions de dollars en bitcoins sans que soit enregistré ni d'où provenaient ces fonds, ni pourquoi un citoyen – Nayib Bukele – en disposait sur son téléphone personnel, ni où allaient ou se négociaient les bitcoins achetés.

Au passage, l'Assemblée a mis fin au dernier carré de l'indépendance judiciaire, en réformant, à nouveau de manière illégale, la loi qui régissait la carrière judiciaire, en destituant d'un trait de plume un tiers des juges du pays, et se réservant le pouvoir de changer de tribunal ceux qui restaient. Le Faro a alors considéré que notre démocratie était dans le coma. Nous avons écrit dans cet éditorial, il y un an : « Nous assistons à pas de géants à la fin de la République et à son remplacement par le clan familial antidémocratique qui utilise l'État pour son bénéfice. Mais pour qu'il atteigne ses objectifs il a besoin de fonctionnaires et de bureaucrates indignes, opportunistes ou corrompus qui agissent en sa faveur et de citoyens aveuglés par la propagande ».

La République ne s'est pas remise de ce moment-là. Elle est maintenant blessée à mort. Nous sommes un pays gouverné par un tyran qui ne respecte aucune limite, pas même celles de la Constitution.

La seule chose qui sépare aujourd'hui Bukele du statut de dictateur est sa réélection inconstitutionnelle, qu'il a déjà annoncée. Actuellement c'est un président constitutionnel, bien que l'exercice de sa charge ne le soit déjà plus. Mais en 2024, s'il obtient un nouveau mandat, il sera un dictateur pur jus.

Le moment qu'il a choisi pour annoncer sa candidature à la réélection et réclamer les applaudissements de ses partisans pour violer la Constitution en dit long sur la nature de son exercice : nous sommes au septième mois d'un régime d'exception qui a envoyé en prison, sans garanties judiciaires, soixante mille personnes, des milliers d'entre elles n'ayant aucun lien avec le crime organisé ; nous sommes aussi au cœur de la pire crise financière du pays depuis la fin de la guerre, due à l'incapacité de son gouvernement, à son besoin populiste de dépenser pour maintenir sa popularité, à l'échec de son pari sur le Bitcoin et au pillage des fonds publics perpétrés par Bukele et ses complices ; la communauté internationale dénonce sa corruption et son absence de respect de la démocratie, des lois et des droits humains.

La manipulation est éhontée : il a d'abord réduit le taux des homicides en signant un pacte criminel avec les pandillas ; ses fonctionnaires ont libéré des leaders criminels incarcérés. Quand le pacte s'est écroulé ils ont approuvé le régime d'exception et les détentions arbitraires.

Parmi les plus de soixante mille Salvadoriens incarcérés au cours des sept mois du régime d'exception, il n'y a pas un seul fonctionnaire du gouvernement de Bukele accusé de corruption, bien que soient publiques des preuves nombreuses que beaucoup d'entre eux sont directement impliqués. Mieux encore : selon les perquisitions du groupe spécial du ministère public qui enquêtait sur l'organisation de pillage de l'État, ce sont les frères du président qui la dirige.

Le sauvetage de la démocratie ne passe plus désormais seulement par la voie institutionnelle et nous, citoyens, ne pouvons pas continuer à prétendre que la situation du pays est normale. Seule l'opposition citoyenne, organisée, décidée, et le soutien de la communauté internationale dans son ensemble, qui doit obliger le pays à respecter ses obligations constitutionnelles et internationales, pourront freiner pacifiquement l'instauration d'une dictature au Salvador en plein XXIe siècle. Le temps presse.

– Dial – Diffusion de l’information sur l’Amérique latine – D 3631.
– Traduction de Françoise Couëdel pour Dial.
– Source (espagnol) : El Faro, 23 septembre 2022.

En cas de reproduction, mentionner au moins les auteurs, la traductrice, la source française (Dial - www.dial-infos.org) et l’adresse internet de l’article.